



REVUE DE PRESSE
Samedi 5 octobre 2019



Sandra Marsaud marche seule

■ La députée de la 2^e circonscription est la cible de vives critiques d'élus, de citoyens, de collaborateurs...

■ Elle se défend, évoque son « caractère » et assure « apprendre ».

Frédéric BERG
fberg@charente libre.fr

Fin septembre, elle a mis en jeu sa démission de La République en marche suite au psychodrame autour de la candidature de Damien Bertrand pour les municipales à Cognac. Finalement, Sandra Marsaud, députée de la majorité présidentielle dans la 2^e circonscription, s'est ravisée mais assure avoir « dit ce qu'elle avait sur le cœur ». Éluë à la faveur du raz-de-marée En Marche de juin 2017, cette conseillère municipale de Saint-Même-les-Carrières, urbaniste de formation, ne fait pas l'unanimité dans sa circonscription.

«C'est dramatique»

Les attaques de la part d'élus, de citoyens, membres d'associations, des acteurs de la filière cognac, sont nourries. Sur les réseaux sociaux et en coulisse. Michel Gourinchas, maire de Cognac, ne se prive pas de lui envoyer des flèches (lire ci-dessous), comme Marianne Reynaud-Jeandidier, adjointe à Cognac et battue aux législatives... par Sandra Marsaud. Dans son propre camp, pas simple de lui trouver des défenseurs, mais il en existe (lire ci-dessous).

«Elle ne connaît pas les dossiers chauds du territoire, particulièrement ceux qui touchent la viticulture. En plus de ne pas répondre à nos sollicitations, elle ne s'intéresse pas aux enjeux du territoire, c'est dramatique», résume «en pesant chaque mot», un acteur de la



Christophe Roy, adjoint à la mairie de Jarnac, est l'un des rares soutiens indéfectibles de la députée Sandra Marsaud.

Photo Julie Desbois

filière du cognac qui requiert l'anonymat. «Elle se vexe et claque la porte quand on lui rappelle le rôle qu'elle doit jouer.»

Plusieurs acteurs associatifs, élus, servent la même musique: «Elle est injoignable, ne suit pas les dossiers...» La députée a également «épuisé» une dizaine de collaborateurs depuis juin 2017, Sud Ouest ayant donné la parole à plusieurs d'entre eux la décrivant «oppressante et colérique». L'expression «Marsaud-bashing» fleurit ici et là. Face aux critiques, Sandra Marsaud se défend. Et réplique. «Ça a commencé pendant la campagne. L'équipe d'un candidat avait déposé une affiche en remplaçant ma tête par celle d'une chèvre. Macron a bousculé l'ordre établi et beaucoup l'ont mal vécu. Ceux qui se pensaient déjà élus ou ceux qui ont raté le train ont été déçus évidemment. Moi, je me suis engagée dès le début, je n'avais jamais été encartée. Pour beaucoup, je suis devenue une cible, le fait que je sois une femme a également joué.»

La députée confesse avoir sans doute «pas réagi toujours comme il fallait». «Je me suis sentie attaquée, j'ai

»
Que ceux qui me critiquent me suivent une journée et on en reparle. Je travaille et je me fiche du marketing.

répondu à ma façon, j'ai du tempérament. J'ai été élevée dans une famille de femmes qui s'assumaient, des battantes. Je ne me suis pas laissée faire.» C'est aussi son «tempérament» qui explique, selon elle, «en partie» le départ d'une dizaine de collaborateurs. «Certains n'avaient pas les compétences requises ou pas compris ce que j'attendais d'eux. Quand les mails et les courriers restent en souffrance, c'est moi qui suis mise en cause. Que je le dise de façon ferme, c'est logique. Et puis convaincre des personnes de venir travailler en Charente, ce n'est pas simple.» La députée assure qu'il n'y a eu aucun licenciement ni procédure devant les prud'hommes. «Ce sont des

fins de période d'essai, fins de CDD ou ruptures conventionnelles. Et je ne suis pas la seule concernée: depuis le début du mandat, il y a eu 1 200 fins de contrat de collaborateurs à l'Assemblée nationale.»

«Je ne lui parle plus»

Sandra Marsaud, qui a porté plainte quatre fois pour des menaces anonymes, dit préférer «l'indifférence à la surenchère». Elle a pourtant parfois réagi. «Quand ça tape trop fort, je réponds. Avec Michel Gourinchas, j'ai arrêté, ça ressemble à un feuilleton. Je ne comprends pas son acharnement. Je ne lui parle plus. Comme Marianne Reynaud, ils cherchent à faire l'actu mais ne vont pas au fond des choses.» Sandra Marsaud n'a plus de contact avec l'autre député LREM, Thomas Mesnier. «Nos tempéraments sont différents, il sait ce que je pense.»

Concernant les critiques sur son manque de réactivité, sur son incompétence sur certains dossiers, Sandra Marsaud est offensive. «Que ceux qui me critiquent me suivent une journée et on en reparle. Je travaille et je me fiche du marketing. Il

faut du temps pour prendre ses marques, j'apprends, j'observe.» La députée l'assure, la seconde moitié de son mandat sera «différente». «Je veux avancer sur les projets qui me tiennent à cœur: le développement du territoire, l'attractivité de la Charente, la baisse des produits phytos, sans perdre de vue la défense du cognac, la nécessaire transition énergétique. Je veux aussi faire fructifier les relais que j'ai ancrés sur le territoire, des personnes qui s'investissent. Et pour la suite, on verra ce qui ressort de la réforme constitutionnelle de la prise en compte d'une dose de proportionnelle. Je prendrai ce qui viendra.»

Le chiffre

0 Le bilan de son activité à l'Assemblée nationale est très modeste: zéro rapport et proposition de loi, douze interventions et quinze propositions signées (portées par d'autres députés).

Véronique Marendat

« Elle est entière, spontanée »



Maire de Segonzac, vice-présidente de l'Agglo de Cognac, conseillère régionale, Véronique Marendat, cible d'attaques parfois violentes au début de sa vie politique, défend la députée. «Il n'y a pas d'école pour apprendre à être député ou maire, il faut apprendre en marchant... On devient un personnage public, tout ce que l'on dit est analysé

dans une société de plus en plus réactive, gouvernée par l'émotion. Sandra est entière, spontanée, ce qui peut rendre les choses compliquées. Elle apprend et a forcément commis des erreurs. Lui reprocher de ne pas travailler est particulièrement honteux parce que c'est totalement faux. Peut-être qu'elle aurait dû être mieux accompagnée au début. Je ne suis pas d'accord avec tout ce qu'elle défend, je ne suis pas LREM, mais j'ai un œil bienveillant. Le travail d'un député mérite du respect. La violence de certaines attaques me pose question.»

Jean-Luc Lassoudière

« Parfois, la moutarde lui monte au nez »



Agriculteur et viticulteur à Saint-Fraigne, Jean-Luc Lassoudière est le nouveau référent En Marche. Il a pris la place de Jérôme Couton, qui a claqué la porte, soulignant des «relations déléterées» avec Sandra Marsaud. Jean-Luc Lassoudière met de l'eau dans son cognac, sans langue de bois. «Je connais bien la situation depuis le début et

je crois que personne n'a raison ou tort. Être une femme en politique, c'est dur. Sandra a un gros tempérament et, parfois, la moutarde lui monte au nez. Elle peut envoyer péter un peu vite. La réalité, c'est que sa victoire a été vécue comme un hold-up et que c'est devenu facile de la mettre en cause. Je crois que le parti n'a pas su construire une vraie équipe autour d'elle, on va essayer de mieux l'épauler. Je crois que l'isolement la fait souffrir. C'est une femme du peuple qui n'a pas tous les codes de la politique. C'est aussi ce que les citoyens voulaient.»

Michel Gourinchas

« Une véritable erreur de casting »



Le maire de Cognac, qui n'a jamais brigué de mandat de député, est l'un des plus virulents contre Sandra Marsaud. Des critiques à visage découvert qu'il assume. «Je suis allé la voir après son élection. Je lui ai dit que je n'avais rien fait pour qu'elle soit élue, mais que si je pouvais l'aider, je le ferais. Elle n'a jamais appelé. Et puis il y a eu

un premier couac avec une manifestation pour la défense de l'hôpital de Cognac. Elle ne connaissait pas le dossier, a refusé de s'engager. Pourtant, sa place était auprès de la population, des syndicats, pour les entendre au moins. Je crois qu'elle est l'exemple d'une véritable erreur de casting. Et rien à voir avec le fait qu'elle est une femme, je soutenais Marianne Reynaud... Je ne la critique que sur son action de députée qui est catastrophique. C'est un problème de compétence. Elle n'a aucun relais. On l'attend sur les sujets majeurs de notre territoire et elle n'est pas là.»

L'évêque alerte sur les enjeux liés à la PMA et à la GPA

Monseigneur Hervé Gosselin a rédigé un communiqué et des soirées d'information vont être organisées dans les doyennés.

Lénaëlle SIMON
Lsimon@charentelibre.fr

A lors que l'Assemblée nationale a voté l'ouverture de la procréation médicalement assistée à toutes les femmes, l'évêque d'Angoulême, ancien médecin, veut faire part de son «*interrogation*» face à ces enjeux de bioéthique. Comme d'autres évêques en France, Monseigneur Hervé Gosselin a fait paraître un communiqué dans toutes les paroisses. «*Nous voyons se profiler un monde où la suprématie technique l'emporte sur la dignité de l'homme et de la procréation humaine. Si le désir d'enfant est naturel pour toute personne humaine et tout couple, il n'ouvre pas au droit à l'enfant à n'importe quelles conditions.*» Il estime que «*les droits de l'enfant ne sont pas reconnus quand on refuse de donner un statut à l'embryon humain, quand on projette de séparer l'individu à naître de ses origines.*»

”

Nous voyons se profiler un monde où la suprématie technique l'emporte sur la dignité de l'homme et de la procréation humaine.

L'évêque alerte aussi sur le fait que «*d'embryon, ses cellules, pas plus que les gamètes ou des organes ne peuvent être considérés comme des produits commercialisables.*» Et «*d'eugénisme sous toutes ses formes, y compris libéral, doit être dé-*



Monseigneur Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême, siège à la commission bioéthique de la Conférence des évêques de France.

Photo Julie Desbois

tecté et proscrit». Pour M^{gr} Gosselin, qui siège à la commission bioéthique créée par la Conférence des évêques de France pour participer aux États généraux, «*tout ce qui est possible techniquement n'est pas souhaitable éthiquement.*» «*Ce qui est en jeu, ce sont les droits de l'Homme et plus particulièrement les droits de l'enfant.*» Il encourage les chrétiens du diocèse d'Angoulême à «*exprimer leur opposition.*» Des soirées d'information seront organisées dans chaque doyenné.

Désir d'ouverture

Les doyennés, justement, ont été redécoupés et regroupés, passant de 13 à 5 (nord, sud, ouest, est, Grand-Angoulême) et donnant naissance à de nouvelles paroisses qui viennent d'être reconnues officiellement. Une réforme territoriale «*liée au manque de prêtres*» (75 dont 49 en activité en 2013, 54

dont 38 en activité en 2019), mais aussi à la «*volonté de mutualiser.*» Conséquence: le diocèse a identifié des bâtiments devenus inutiles et mis sur pied un plan immobilier pour s'en séparer, quitte à louer une salle communale pour des réunions ponctuelles. Les finances, qu'il avait trouvées exsangues à son arrivée il y a quatre ans, sont «*assainies*» bien qu'il reste «*encore des efforts à faire.*»

Enfin, conformément à l'appel du pape, M^{gr} Gosselin veut engager le diocèse dans une démarche d'ouverture. «*L'Église n'est pas faite pour être un petit salon tranquille. Nous devons servir.*» Premier exemple avec la création de l'association Forum Magdalena, à vocation sociale, artistique et culturelle. «*On a pour projet d'ouvrir la chapelle qui donne route de Bordeaux. Qu'elle ne serve pas seulement pour les activités de l'Église, mais qu'elle soit aussi un lieu de rencontres et de concerts.*»

Prison innovante: Mesnier conquis, Dauré un peu moins...

Le site de Lafarge est en lice pour accueillir une prison innovante axée sur la réinsertion, avec 180 détenus. Mais Thomas Mesnier reproche à Jean-François Dauré son manque d'implication.

Antoine BENEYTOU
a.beneytou@charentelibre.fr

C'est un petit paragraphe, au milieu d'un texte rédigé par le député Thomas Mesnier sur son site internet jeudi soir, en réponse à Jean-François Dauré. Le parlementaire y explique qu'il a «plaidé la cause du territoire pour obtenir l'installation d'un établissement pénitentiaire sur La Couronne». «Des juin 2018, la proposition a été évoquée d'implanter un projet d'établissement innovant avec un solide accompagnement à la réinsertion pour 180 détenus et 90 emplois à la clé. J'attends encore le retour du maire qui a été relancé par la garde des Sceaux et moi-même à ce sujet.»

Quatre-vingt-dix emplois à la clé

Mais de quoi parle-t-on? Retour en arrière. En 2017, La Couronne se positionne pour accueillir une maison d'arrêt de 400 places sur l'emplacement des anciennes cimenteries Lafarge-Holcim. Et ce, dans le cadre du grand plan de la garde des Sceaux de l'époque, Jean-Jacques Urvoas, qui prévoit la création de 15 000 places de prison d'ici 2027. Les élus y croient, mais en 2018, c'est la douche



Cette nouvelle prison serait construite sur 4 hectares. Photo archives Majid Bouzzit

froide. Lors d'un rendez-vous à la Chancellerie, en juin, la nouvelle ministre, Nicole Belloubet, explique que le dossier de La Couronne a peu de chance d'être retenu. Le nombre de créations de places de prison a été ramené à 7 000; la démographie carcérale ne justifie pas nécessairement la création d'une grosse unité de la sorte en Charente; et puis il y a la concurrence de Gradignan en Gironde. Soit. Mais en septembre 2018, en visite à Angoulême, Nicole Belloubet

évoque avec Jean-François Dauré un projet d'établissement pénitentiaire innovant: le projet InSerre. Dans le train qui la ramène vers Paris, elle en discute également avec Thomas Mesnier, qui est conquis. Le but est de créer en France deux prisons favorisant la réinsertion des détenus en leur permettant de se former ou de travailler pour des entreprises locales durant le temps de leur incarcération. Ces centres doivent accueillir 180 détenus et générer 90 emplois.

«Je trouve que c'est un beau projet, idéologiquement intéressant à développer, estime Thomas Mesnier. Si on peut être innovant en Charente, allons-y!» Le but, est de «faire de l'emploi le pivot de la lutte contre la récidive». Pour le député, «La Couronne coche toutes les cases» et a tous les atouts pour accueillir ce projet. Que ce soit en termes de superficie du site, de bassin d'emploi, de desserte par les transports en commun... Quatre territoires sont en lice: Arras (Pas-de-Calais), Charleville-Mézières (Ardennes), Toul (Meurthe-et-Moselle) et donc La Couronne. Mais Thomas Mesnier s'interroge sur l'absence de réponse de Jean-François Dauré et sur son implication dans ce dossier. «La balle est dans le camp du maire de La Couronne.»

Dauré préférerait une maison d'arrêt

«Je suis prêt à montrer à Thomas Mesnier comment on travaille, rétorque l'intéressé. Moi, j'étais candidat à une maison d'arrêt de 400 places», rappelle-t-il. En 2018, il confiait toutefois que La Couronne était en course pour accueillir un centre de formation pour détenus et qu'il attendait l'appel à projets. Aujourd'hui, le prési-

dent de l'Agglo se veut plus prudent. Et moins enthousiaste qu'à l'idée d'accueillir une maison d'arrêt. «Le dossier a été envoyé à l'Agglo pour être examiné. On est dans une réflexion citoyenne pour déterminer l'avenir des carrières Lafarge. Nous allons introduire dans la réflexion la proposition du ministère de la Justice en donnant les tenants et les aboutissants.» Sachant que le choix des deux territoires qui accueilleront ces nouvelles prisons sera effectué dès cet automne pour une construction à l'horizon 2023. «Et puis ce ne serait pas un centre fermé, c'est un autre dispositif qui pose des questions, en termes de sécurité», ajoute Jean-François Dauré.

Si ces nouvelles prisons se veulent «ouvertes» dans leur conception, les détenus seraient toutefois confinés derrière des murs, en dehors de leurs heures dans les entreprises. «On engage la commune sur des questions qui touchent à la sécurité et au potentiel économique du territoire», ajoute-t-il, craignant que l'afflux de détenus en réinsertion ne prive des jeunes du territoire de l'accès à certains emplois. «L'articulation du financement est également floue», estime-t-il. Et de conclure: «Gérer une collectivité, c'est aussi obtenir l'adhésion des concitoyens.»

L'HUMEUR DU SAMEDI

Charente Libre
Samedi 5 octobre 2019

7

Billet

Pris la main dans le pot de confiture de plagiat avec sa lettre aux Cognacais inspirée tout à la fois par des écrits de David Lisnard, le maire de Cannes, et de ceux d'Édouard Philippe quand il tentait encore de séduire les Havrais, Jonathan Muñoz, candidat à la mairie de Cognac et conseiller régional, a d'abord préféré ironiser, en appeler aux «pschitt» et à l'«abracadabrantisque» de Chirac plu-

Et il va falloir tenir six mois...

tôt que de reconnaître les faits. Lisnard, Philippe, Chirac, ça fait quand même beaucoup d'inspiration de droite pour un homme de gauche, alors que l'on imagine mal Jean-Hubert Lelièvre, challenger de droite, s'inspirer de Mélenchon ou de Royal pour écrire aux Cognacais. Malgré toute sa bravi-

tude. Effet mécanique, ça s'est déjà tendu dans l'entourage du candidat à la succession de Gourinchas. Même tension à Soyaux où le titre de CL, «Il me faudrait cinq minutes pour devenir maire», est mal passé auprès de Frédéric Cros, quand bien même ce fut bien une parole du candidat. Quant à Jean-

François Dauré, il a préféré Facebook pour dénoncer un article pointant les ratés compréhensibles, au démarrage, de Möbius. De Cognac à La Couronne, on se victimise et on montre ses muscles, comme des rugbymen s'engageant gaillardement dans la première mêlée pour claquer tout ce qui bouge, journalistes et adversaires en priorité. Et ça va durer six mois...

Ismaël KARROUM

Les anti-PMA accouchent de leur bêtise

Ils ont visiblement pris la devanture de l'agence *Charente Libre* de Cognac pour un panneau d'affichage. Et mériteraient de sortir l'éponge puis le lave-vitre pour nettoyer notre vitrine. Après les gilets jaunes qui déversent une poubelle sur une voiture de *CL*, c'est au tour des anti-PMA et GPA d'accoucher du meilleur de leur bêtise en redécorant à leur façon la vitrine de nos bureaux. Dérapage effectué dans la nuit de jeudi à vendredi, quand ils se sont offert un raid dans toute la Charente pour appeler à manifester à Paris ce dimanche. Excuses confuses de leurs représentants locaux: «*Ce ne sont pas nos méthodes normalement. Je suis désolé que certains franchissent la ligne*», dit Clémence Staquet, veilleuse cognaçaise de la première heure.



■ L'association cognaçaise a noué une convention avec un foyer pour personnes handicapées à Matha ■ Et entame un partenariat avec L'Arche, à Châteaubernard.

Avec les Tritons, le triathlon s'ouvre au handicap

Julie PASQUIER
j.pasquier@charenteinfo.fr

Certains ne savaient même pas s'ils savaient faire du vélo. Aujourd'hui, ils sont capables de rouler une trentaine de kilomètres par jour. Les résidents du foyer de vie La Passerelle, à Matha, préparent activement le deuxième «Tritonathlon», organisé le week-end prochain à Cherves-Richemont par les Tritons du Grand Cognac.

« Personne n'est normal, mais tout le monde veut être normal. C'est pour ça que nous faisons de l'inclusion sociale.

La structure, qui accueille une soixantaine de personnes en situation de handicap, et l'association locale ont noué une convention, en début d'année. Laurent Jourdin, éducateur spécialisé, salarié des Tritons, intervient deux heures, tous les quinze jours, pour entraîner les résidents au vélo et à la course à pied.

La collaboration a démarré après le premier «Tritonathlon», en octobre 2018. Au menu: VTT, running et sarbacane. Non seulement, les participants du foyer ont adoré, mais en plus, ils ont remporté le trophée du challenge interentreprises. Ça les a boostés... Et quand la MDPH (1) de Charente-Maritime a proposé de constituer des équipes pour le triathlon de La Rochelle, l'encadrement de La Passerelle a sauté sur l'occasion.

Trois équipes, coachées par Laurent Jourdin, ont pris le départ en juin dernier. «Chaque participant faisait une activité», précise le



Laurent Jourdin a découvert une nouvelle facette de son métier avec des personnes motivées.

Photo CL

coach. Et encore une fois, la mayonnaise a pris. «On a emmené des personnes autistes, qui ont besoin d'un accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne, parmi la foule de La Rochelle. Et elles étaient contentes, indique Céline Robert, chef de service à La Passerelle. C'est un moyen de travailler les interactions sociales.» De faire «partie du groupe», se réjouit aussi Ludovic, qui s'est pris de passion pour le sport au foyer. «Personne n'est normal, mais tout le monde veut être normal. C'est pour ça que nous faisons de l'inclusion sociale», poursuit Céline Robert.

Des séances de stretching à L'Arche

Laurent Jourdin, lui, a découvert une nouvelle facette de son métier. «Je n'avais pas souvent travaillé avec des personnes handicapées avant. Ils sont super motivés. Ils m'attendent dans la cour quand j'arrive... parfois depuis

une heure!» Et le projet collait parfaitement avec l'objectif des Tritons du Grand Cognac: amener le sport, et notamment le triathlon, à tous, comme le dit Cyrille Florent, l'un des coprésidents. La jeune association, qui compte 125 licenciés, débute aussi une nouvelle collaboration avec L'Arche, à Châteaubernard. Chaque lundi, depuis début septembre, le club y fait une heure de stretching. C'est ouvert aux résidents et aux licenciés du club, qui cherchaient une meilleure salle que le gymnase Jules-Michelet pour ces séances. De quoi réjouir Emmanuel Petton, le directeur de L'Arche. Il cherche, par tous les moyens, à ouvrir son établissement au grand public.

Dimanche, les résidents de La Passerelle remettront leur trophée en jeu au «Tritonathlon». On vous prévient: ils sont remontés à bloc et comptent bien repartir avec.

(1) Maison départementale des personnes handicapées.

«Tritonathlon», deuxième édition

La deuxième édition du «Tritonathlon» aura lieu dimanche 13 octobre, au «Bois d'Ouliant», à Cherves-Richemont. Au programme: un cross duathlon, dont le départ sera donné à 10 heures, avec 2 km de course à pied, 5 km de VTT et, à nouveau, 1 km de course à pied et tir à la sarbacane (pour les + de 14 ans); un biathlon à 11 heures avec trois portions de course à pied (2 km, 5 km et 1 km) et tir à la sarbacane (pour les + de 14 ans). Il est possible de combiner les deux courses et/ou de s'y inscrire en équipe. Attention: un certificat médical de non-contre-indication du sport en compétition est obligatoire. À noter: un biathlon pour les 6-9 ans à 12h15 et un autre pour 10-13 ans à 12h30. Toutes les infos sur le site internet des Tritons du Grand Cognac.

Le chiffre

2 Comme le nombre de rendez-vous qui affichent déjà complet pour la première

édition des Visites privées des spiritueux en Nouvelle-Aquitaine. Organisée par la Fédération française des spiritueux, elle aura lieu du 11 au 13 octobre et propose aux amateurs, novices ou éclairés, des expériences inédites et sur mesure, dans une cinquantaine de maisons de producteurs de spiritueux en France. Onze adresses locales ont décidé de participer à l'événement. Si c'est déjà complet chez Grey Goose à Juillac-Le-Coq et Ferrand à Ars, il est encore possible de réserver chez Hine, Louis Royer, Courvoisier, Delamain, Frapin, Bache-Gabrielsen, Otard, Villevert et Rémy Martin. Le programme complet est consultable sur le site de Destination Cognac: tourism-cognac.com. Inscriptions sur le site: www.spiritourisme.com

CIRCULATION

Les rues à éviter à Cognac. Dans le cadre de travaux, des restrictions de circulation et de stationnement sont mises en place rue Koëniqswinter et rue de Perth lundi 7 octobre; rues du Palais et de Marignan du 7 au 11 octobre; rues de Montplaisir et Goulebenne du 7 au 18 octobre; impasse Saint-Angèle du 7 au 21 octobre; rue du Port du 7 au 25 octobre; rue des Bruns du 7 au 30 octobre.

SPA

Fermeture du refuge de Bonbonnet aujourd'hui. La SPA de Cognac et sa région, située à Ars, sera exceptionnellement fermée aujourd'hui samedi toute la journée.

MUSÉE ET CINÉ

Visite et projection au MAH. Le Musée d'art et d'histoire (MAH) propose vendredi 11 octobre une visite guidée de l'exposition temporaire «Drôles de drôles: une enfance dans le Cognac 1900-1960» à 17h30 suivie de la projection du film «La guerre des boutons» à 18h30. Tarif: 2,50 €. Réservation conseillée au 05 45 32 66 00.

Châteaubernard: les particules fines s'invitent au conseil

Calitom a saisi l'Agence régionale de santé. Un appareil de mesure est en place devant Gamm Vert. La situation inquiète.

Il s'entendent rarement, l'actuel maire et l'ancien. Mais jeudi soir, en conseil municipal, Pierre-Yves Briand et Jean-Claude Fayemendie sont tombés d'accord pour porter la plus vive attention aux fines particules de verre qui tapissent régulièrement la rue Louis-Blériot et se propagent aux alentours. Le 12 septembre dernier, la rue et les voitures ont été totalement recouvertes de poussière. Le lendemain, Calitom a saisi l'ARS, l'Agence régionale de santé, avant que Michel Damy, adjoint, ne rencontre, deux jours plus tard, le directeur d'Everglass, filiale de Verallia.

Car, c'est de là qu'elles proviennent, ces fameuses poussières. «Il y a eu un problème de balayage, a expliqué l'adjoint, jeudi soir. L'entreprise mandatée pour cette tâche par Everglass a préféré donner la priorité au chantier de la RN 10.» Le directeur a assuré que le contrat serait modifié pour que cet incident ne se reproduise pas. N'empêche que ces particules, également produites par la SRPVI (Société de recyclage de produit verrier industriel), inquiètent au quotidien les salariés des entreprises voisines. Dans un article publié par *Charente Libre* le 10 avril, ceux-ci assuraient que l'air était parfois irrespirable. Pierre-Yves Briand, lui, tapait du point sur la table.

Le même jour, la Dreal (1) a décidé de mettre en place un comité de suivi des travaux nécessaires, en intégrant des représentants de ces entreprises. Elle a également décidé d'installer un système de mesure des poussières et une plateforme collaborative pour que les Castelbernardins et les employés de la zone puissent envoyer leurs photos et réactions.

Le maire avait déjà saisi la Dreal en novembre 2016. Cela avait été suivi, en juillet 2018, d'une ins-



Un appareil de mesure des poussières a été installé devant Gamm Vert, à Châteaubernard.

Photo CL

pection et d'une mise en demeure de travaux pour résoudre cette pollution. Notamment: la mise en place d'arroseurs, la construction de murs de protection, la fermeture de hangars ou encore de colmatage pendant l'émission de poussières. Des travaux chiffrés à plus de quatre millions d'euros au total, dont la plus grosse partie pour Everglass.

Une situation «intolérable»

«Il ne devrait pas y avoir besoin de balayage, a jugé le maire, après l'épisode de la mi-septembre. Mais il y aura toujours un problème tant qu'il y aura des transports entre le concassage et l'usine». Dans l'immédiat, indique Michel Damy, Everglass «met en place des plots pour secouer les camions et faire tomber la poussière avant qu'ils ne quittent le site, accompagné d'un système de pulvérisation». Jean-Claude

Fayemendie sera attentif à l'évolution dans les prochains mois, de même que le maire, qui trouve cette situation «intolérable».

Au cours du conseil, les élus ont, par ailleurs, décidé de nommer les ronds-points de la commune pour qu'ils puissent constituer des points de repère. Ainsi, 19 giratoires seront bientôt équipés de panneaux indiquant leur nom. Le pôle enfance sera également dénommé «Daniel-Boyer», maire de 2008 à 2014. Enfin le conseil a délibéré sur les ouvertures exceptionnelles du dimanche des commerces pour 2020. En accord avec les commerçants, il y aura huit dimanches d'ouverture exceptionnelle pour les hypermarchés alimentaires et les autres commerces de détail, et cinq pour les commerces automobiles.

Pierre NAU

(1) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

” La phrase

Venir aujourd'hui nous dire qu'on n'aide pas Cognac, je ne veux pas l'entendre. C'est mal venu de nous faire un procès.

Brigitte FOURÉ, vice-présidente
du Département en charge des solidarités
pour l'enfance et la famille

a tenu à réagir, hier, à la suite des propos tenus la veille, par Michel Gourinchas en conseil municipal. Celui-ci a déploré que le Département n'ait pas choisi de participer au financement du projet de centre de santé à Cognac «*mais d'en faire de son côté en milieu rural*» (lire notre édition d'hier). L'idée était plutôt de combler «*les trous dans la raquette*», explique Brigitte Fouré, accompagnée d'Isabelle Lagarde, élue en charge de la solidarité pour les personnes âgées et handicapées. «*Nous avons fait le tour des communes et communautés de communes pour savoir où il y avait des projets en cours. Nous avons décidé de nous positionner là où il n'y avait pas de projet, c'est-à-dire dans le Nord-Charente et dans le Sud-Charente. À Cognac, il y avait un projet. On ne voulait pas venir en concurrence.*»

L'association Accolade à la recherche d'une présidence

Suite aux démissions de la présidence, et au manque de volontaires, l'association de Segonzac se cherche une nouvelle organisation.

Les membres du conseil d'administration avaient convoqué une assemblée générale extraordinaire qui était suivie d'une assemblée générale ordinaire mercredi soir dans les locaux d'Accolade à Segonzac. Peu de personnes avaient fait le déplacement malgré le grand nombre de familles qui profitent des services proposés par l'association. Suite à la démission en mai du président et du vice-président de l'association et au fait que personne ne désirait prendre ces fonctions, cette réunion extraordinaire avait pour but la modification des statuts, permettant une «organisation partagée de la gouvernance». Des problèmes d'ordre juridique et d'assurance ayant été soulevés, cette assemblée a été ajournée avec l'espoir que l'assemblée ordinaire et le renouvellement du tiers du bureau apportent une solution.

Un déficit important

C'est donc une présidente «de séance» qui a lu le rapport moral. Ce bilan rappelle le but premier de l'association «l'accueil et le bien-être des enfants» et fait part de 286 adhésions, représentant environ 706 personnes, en augmentation régulière. Un appel aux bénévoles qui veulent s'investir est lancé pour trouver de forces et ressources nouvelles et faire se développer l'association. Il a été rappelé que 2019 est une année «pleine de changements» avec une nouvelle organisation du conseil d'administration; une réorganisation des finances; une redéfinition des projets et actions dans le cadre de la convention territoriale globale et le lancement des projets et actions de l'espace de vie sociale partagé. Le rapport financier, présenté par M^{me} David, expert comptable est



Les membres du conseil d'administration ont débattu un long moment afin de sortir de l'impasse provoquée par les démissions du mois de mai.

Photo CL

éloquent et fait apparaître un déficit pour 2018 de 28 957 € (à comparer avec le déficit de 7 278 € pour l'année 2017) avec un total des produits de 358 479 € et un total des charges de 387 436 €. Afin de combler ce déficit et permettre à l'association un budget 2019 et 2020 plus serein, les représentants de Grand Cognac ont fait part de leur intention d'octroyer une subvention pour combler le déficit 2018, plus une sub-

vention pour équilibrage du budget 2019 et une subvention spécifique 2019 pour la ludothèque. Le budget prévisionnel 2019, évalué à 450 713 €, voit une augmentation de la subvention d'exploitation de l'Agglo tandis que l'aide aux contrats aidés est en forte diminution (la prise en charge passant d'entre 60 et 80 % en 2018, à 50 % pour 2019). Forte de ses 17 salariés (5 CDI, 11 emplois aidés et 1 CEE), l'ac-

tion d'Accolade est axée sur 4 secteurs: la ludothèque, l'animation locale, ALSH 3-11 ans et le pôle jeune. Parmi les projets et les perspectives, on retiendra le souhait de réfléchir sur le pôle jeune, le lancement du projet de l'espace vie sociale partagé, et la volonté de retravailler les orientations budgétaires de l'association.

Michel SCHAFFTER

Un conseil renouvelé

L'assemblée générale ordinaire s'est terminée par le renouvellement du tiers sortant qui comportait trois démissions sur les quatre personnes concernées. Véronique Velasco est réélue. Cinq nouveaux membres étaient

également candidats et ont été élus: Christine Bonnerron, Rodolphe Lacroix-Perrin, Claire Ladrat, Léa Laurichesse et Laure Herault. Le nouveau conseil d'administration se réunira sous huitaine et aura la principale tâche d'élire un bureau.





Tourisme avec vue

Le nouveau bureau d'information touristique de Grand Cognac en Jarnacais a été inauguré hier soir sur l'avenue Carnot à Gondeville, à deux pas du pont qui enjambe la Charente. Il remplace celui qui logeait dans l'ancienne communauté de communes, moins visible. La vue change aussi, puisque de larges vitres permettent d'observer la Charente et la place du Château. L'agglomération a financé l'opération pour 150 000 € avec l'aide de la Région. Il sera ouvert à des horaires plus larges l'été (150 heures supplémentaires).

Photo M. B.

Amel Bent, l'esprit scène

L'agenda des loisirs & LES CADEAUX DE CL Pages 8 à 11

Amel Bent

La même philosophie

concert

- A Châteaubernard, le Castel fait le plein, ce soir, pour le concert d'Amel Bent
- Grâce à «L'autre tour», l'artiste, jurée de «The Voice Kids», se reconnecte à son public
- Avec bonheur !

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Après trois mois de pause, Amel Bent reprend sa tournée, ce samedi au Castel, de Châteaubernard. Et ça repart fort pour la radieuse jurée de «The Voice Kids»: cette première soirée affiche complet. De quoi réjouir la jeune maman, qui a préféré laisser passer la rentrée, avant de retrouver son public. «J'aime être sur les routes, confie-t-elle. Mais il y a quelques sacrifices à faire pour être la maman chanteuse que je suis aujourd'hui.» Plus heureuse que jamais de partager de nouvelles émotions.

Qu'est-ce que ça vous fait de retrouver la scène ?

Amel Bent. C'est un bonheur immense, surtout beaucoup d'émotion. La télé, c'est une chose, la radio, c'en est une autre. Une salle de concert, c'est un endroit unique. Le seul endroit au monde où, d'un seul coup, il n'y a que l'émotion qui prime. On ne peut pas tricher. On est devant des gens qui ont, pour beaucoup, fait des sacrifices pour pouvoir être présents. J'ai beaucoup d'amour pour les gens qui viennent me voir. Et je suis toujours émue de pouvoir chanter pour eux, avec eux.

Votre concert ce samedi est complet, comme d'autres dates de votre tournée. Comment expliquez-vous ce succès ? Déjà, on n'a pas eu la folie des grandeurs. Ce sont de jolies petites salles qui se prêtent à ce spectacle. Même si on est nombreux sur scène, c'est un show écrit pour

Une salle de concert, c'est un endroit unique. Le seul endroit au monde où, d'un seul coup, il n'y a que l'émotion qui prime. On ne peut pas tricher.



«Il y a une chanson que je chante tout le temps parce qu'elle est toujours vraie, voire limite de plus en plus vraie, c'est "Ma philosophie"», assure Amel Bent. PHOTO D. R.

être dans une certaine intimité. Je ne suis pas montée sur scène pendant quatre ans et demi. J'avais besoin d'une reconnexion avec mon public. Ces salles sont propices à l'émotion, à la proximité dont j'ai besoin pour raconter mon histoire. Et franchement, ça fonctionne. J'ai l'impression de retrouver une bande d'amis.

Cette tournée, c'est l'occasion de présenter «Demain». Qu'aviez-vous envie de raconter dans ce 6^e album ? C'est la question que j'ai finie par me poser pour que ce soit plus clair. Qu'est-ce que j'ai envie de raconter ? Quand on fait un album, on se demande toujours avec qui on va le faire, quelle influence on va mettre en avant... Mais la question la plus importante c'est qu'est-ce que t'as envie

de dire aux gens, là, tout de suite. J'avais envie de leur dire où j'en étais, que je partageais toujours les mêmes préoccupations, les mêmes questions, les mêmes déceptions, les mêmes joies, parler des changements, le fait d'être devenue maman, de voir la vie différemment. Raconter les choses qui font mal pour s'en débarrasser.

La fin d'un amour, la perte d'un être cher... C'est souvent ce qui vous inspire, vous, la pétillante Amel Bent... Si les gens me voient aussi pétillante, c'est parce que j'ai la chance d'exorciser tout ce qui ne va pas. Peut-être que si je n'avais pas mon art et ma musique pour m'exprimer, je serais quelqu'un de dépressif ou de très morose. Ma musique me permet vraiment de me sentir mieux dans ma peau,

dans ma vie, plus heureuse.

Quinze ans après la sortie du titre qui vous a fait connaître, quelle est votre philosophie ? Il y a des choses que je ne chante plus parce qu'elles n'ont plus lieu d'être. Mais il y a une chanson que je chante tout le temps parce qu'elle est toujours vraie, voire limite de plus en plus vraie, c'est «Ma philosophie». C'est mon baromètre. Elle n'a pas changé.

Vous y disiez vouloir «être acceptée comme je suis». Au printemps, vous êtes montée au créneau contre des propos grossophobes. Complicé d'être accepté comme on est... Évidemment. L'être humain est profondément cruel envers celui qui ne lui ressemble pas. Au niveau du poids, j'ai toujours eu

”

Les téléspectateurs ne peuvent pas comprendre: l'enfant, il fait 1,30 mètre et il t'envoie une espèce de décharge. C'est fou !

des pics. Je peux être tout d'un coup très mince et tout d'un coup, très ronde. Ce qui est affolant, c'est que même en ayant perdu 15 kilos et en étant à la taille standard qu'il faut avoir, je me faisais encore critiquer. Parce que j'étais trop maigre, on disait que j'avais perdu mes valeurs... À 34 ans, je me dis que le plus important, c'est d'être bien dans mes baskets. Je ne suis pas montée au créneau pour moi, parce que j'ai réglé mes problèmes, mais pour toutes les gamines et tous les gamins qui subissent. Je leur dis prenez du recul.

C'est ce que vous leur dites aussi dans «The Voice Kids» ? Tout le temps. Que ce soit Soprano, Patrick ou Jen, on leur parle de ça. Vocalement, ils sont exceptionnels. Nous, on essaie de leur apporter notre expérience. Comme c'est une génération qui est très branchée sur le web, il faut les prévenir. On parle aux parents, on leur dit de prendre de la distance avec les réseaux sociaux... Même s'ils n'ont pas besoin de faire «The Voice Kids» pour le savoir. Ça se passe déjà dans les écoles.

C'est votre deuxième participation en tant que juré dans l'émission. Pourquoi vous êtes-vous lancée dans cette aventure ?

J'ai senti que c'était une aventure qui allait me bouleverser. Ces gamins, qu'ils aient 8, 12 ou 15 ans, ils ont un lien avec la musique ultra ingénue, innocent, naïf... Avec internet, ils chantent beaucoup mieux qu'avant, ils sont de meilleurs techniciens. Et quand ils arrivent, ce sont des tuteurs à gage. Franchement, en tant qu'amoureux de la musique, pouvoir prendre ça en pleine face, c'est waouh. Les téléspectateurs ne peuvent pas comprendre: l'enfant, il fait 1,30 mètre et il t'envoie une espèce de décharge. C'est fou, c'est incroyable !

Pour la première fois, vous allez intégrer le jury de «The Voice», version adultes, aux côtés de Pascal Obispo, Marc Lavoine et Lara Fabian... Je vous avoue que j'ai un peu de pression. Pour moi, ça va être une découverte. Je suis tellement honorée d'être à côté de ces artistes qui ont marqué la chanson française. Lara Fabian m'a invitée deux fois sur scène. C'est une artiste sur qui je me suis brisée les cordes à coup de «Je t'aime». Il va falloir que je ne me laisse pas faire pour avoir mes talents.

AUJOURD'HUI

Châteaubernard

Un jour
un
village



Photo Marc Baltzer



L'hôpital, le centre aquatique, la salle omnisports, la grande déchetterie ou la base aérienne de Cognac sont, en réalité, ceux de Châteaubernard. En hébergeant une telle concentration d'équipements structurants, l'ancienne commanderie templière s'est développée en jouant avant tout le monde, le jeu de l'intercommunalité.

REPÈRES

FICHE D'IDENTITÉ

3 690 habitants (+85 par rapport à 2016; -294 par rapport à 2008). Surface: 13,31 km² dont 49,9 % occupés soit par la base aérienne (3,1 km², 23,4 %), les vignes (1,9 km², 14,3 %) et les zones d'activité (1,6 km², 12,2 %). Les logements se répartissent dans les quartiers suivants: Échassier, cité de la Plante, Beauregard, Pierrières, Quillettes, Croix-Landolle, Centre, Pierre-Levée, Combedes-Dames, Tout-Blanc et Didezou.

OÙ DÉJEUNER

Outre les franchises (Burger King, Buffalo Grill...), la ville regorge de restaurants. Parmi eux, le Château de l'Yeuse (28 € le menu de midi), le Passiflore (14 €), apprécié des locaux, et le routier MB709, près de la BA709.

À VOIR

Les berges de la Charente, la chapelle de la Commanderie.

● La voisine de Cognac s'est construite dans le sillage de cette dernière, au point de se sentir parfois éclipsée ● D'ancien foncier, le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand, a poussé les grands projets du bassin vers la périphérie ● Autant d'atouts aujourd'hui, même si la personne

Le voisin qui dépanne

Marc BALTZER
m.baltzer@charenteilibre.fr

Il aura fallu un peu d'insistance mais depuis quelques années, «l'armée fait systématiquement l'effort», note avec satisfaction le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand. L'effort consiste à cesser, une fois pour toutes, d'appeler la Base aérienne 709 de Châteaubernard la «base de Cognac». Dans les documents officiels, c'est désormais «Cognac-Châteaubernard». Encore inexact (la cité des eaux-de-vie est à six bons kilomètres) mais louable. Car d'Auchan à Darty en passant par Peugeot, les enseignes nationales installées dans l'une des quatre zones d'activité de la ville ont tendance à se voir Cognacaises (sur leurs sites internet par exemple). Un effacement que subissent beaucoup de villages en bord de ville, pour avoir mis leur foncier au service de l'agglomération.

«À partir de 1960, on a laissé défigurer la commune, on peut le regretter aujourd'hui», reconnaît sans fard le premier élu, qui sait de quoi il parle. Gamin, durant ces fameuses années 60, il visitait ses grands-parents pendant les vacances et se souvient davantage des «troupeaux de vaches» que des enseignes lumineuses qui éclairent désormais les nuits castelbernardines. À l'époque, il n'y avait que la base aérienne et l'usine Saint-Gobain (devenue Verallia) qui avaient débordé de la ville. La première à partir de 1938, sur l'insistance du maire... de Cognac, Paul Firino-Martell, afin de pallier le tassement de l'activité des eaux-de-vie. La seconde en 1963, quand la compagnie verrière a quitté le quartier cognacais de Saint-Jacques. Ces deux arrivées ont formé les premières vagues démographiques qui ont fait passer Châteaubernard de 1 300 à presque 4 000 âmes, en vidant Cognac d'autant.

Quartiers éclatés

Comme un symbole, l'un des maires les plus marquants de l'après-guerre, Marcel Trufflandier (élu de 1977 à 2001), est arrivé de son Bordelais natal pour travailler à Saint-Gobain et vivre aux Quillettes, un quartier ouvrier érigé en marge de l'usine. Deux décennies



Au bord de la Charente, l'association des Jardins respectueux met en valeur la petite part de nature de la ville.



Cognac a commencé à déborder sur Châteaubernard dès les années 40 avec la base aérienne 709.

plus tard, c'est lui qui lancera le mouvement des zones d'activité avec celle du Fief-du-Roy, à la fin des années 1980. Cette vague-là, commerciale, a eu moins d'impact démographique: ceux qui travaillent dans la commune n'y vivent pas forcément puisque Châteaubernard compte 4 000 emplois pour 3 690 habitants. La troisième vague sera celle des équipements: le complexe omnisports (2002), le stade de football (2011), le centre aquatique (2018) et bientôt le cinéma. Sans compter la rocade qui a coupé le tiers nord de la ville de son cœur... mais pas

de Cognac, bien sûr. Dans tout cela, s'il y avait une petite revanche à prendre, elle viendrait du transfert de l'hôpital et de sa maternité: depuis 2013, tous les Cognacais sont nés à Châteaubernard et les passeports ne se changent pas comme le site internet d'Auchan, Darty ou Peugeot. Avec toutes ces contraintes spatiales (zones commerciales, militaire, route nationale), la vie de la ville s'est développée sans véritable centre, et en quartiers éclatés. Cela a aussi des avantages. Plus de commerces au centre, mais tout ce qu'il faut sous la main. Une vie cultu-



Aux portes de l'agglomération, le quartier avec son centre aquatique.



La ville compte cinq zones commerciales.

relle propre, depuis l'ouverture de la salle du Castel (2015). Des loyers moins chers avec un bâti plus récent. Et toujours un côté village, qui transpire lors des nombreuses fêtes (lire ci-contre). La nature? Outre les vignes, elle se concentre sur les berges de la Charente, 1,5 km de verdure que l'association des Jardins respectueux, très active, fait vivre toute l'année. Enfin, il y a une chose que Cognac n'enlèvera jamais à sa voisine: son histoire. L'ancienne, celle des Templiers (lire ci-contre). La plus récente, aussi. Comme celle de Freddy Robins, un enfant juif réfu-

Depuis 50 ans, le manque
de vitalité de la cité s'est diluée.

bien



sportif et ludique des Vauzelles



qui couvrent 12 % de sa superficie.

Photos archives CL

gié de Lorraine et abrité en 1939-1945 par un couple de Justes, Henriette et Joseph Briand. Les grands-parents chez qui le maire actuel passait ses vacances, justement. Dans la mémoire de Freddy Robins, 84 ans, Cognac n'est qu'une banlieue de village d'enfant. «Châteaubernard représentait pour moi une société solidaire les uns des autres, en excellent voisinage alors que certains Castelbernardins se plaignaient de dénonciations anonymes dans la ville la plus proche, Cognac», se souvient l'homme, qui vit aujourd'hui en Australie. Parfois, la périphérie a du bon.

PERSONNAGES

Les époux Luqué, agents de liaison



Jackie et Hubert Luqué ont animé
la vie locale durant deux décennies.

Photo M. B.

ela fait des lustres qu'une idée de passerelle sur la RN141 (qui coupe la ville) est dans les cartons. Hubert et Jackie Luqué s'y sont pris autrement pour connecter des Castelbernardins écartelés dans leurs quartiers respectifs. Ils ont créé des animations qui rassemblent des gens d'un peu partout. Elle est née au hameau de «Dizedon» à la fin de la guerre et a vu les vaches et les blés près de la base aérienne. Lui aussi, quand il a débarqué à la «BA» en 1962 en provenance d'Oran (Algérie) pour ses obligations militaires. «Je ne suis jamais rentré, sourit-il. Trois mois avant la quille, je rencontre ma femme.» Le couple sillonne d'abord la France au gré des mutations d'Hubert, fonctionnaire à l'Équipement. Se rapproche (Oléron, Saintes) puis revient à Châteaubernard autour de 1990. Avec dans ses bagages l'amour de la couture (le métier de Madame), du chant et du théâtre (les passions de Monsieur). Après avoir servi d'autres spectacles, ils créeront les leurs et égayèrent, durant 20 ans, la vie du coin. D'abord à «Dizedon» avec les «Chevaleries», un show équestre (une passion commune). «Chaque samedi d'été de 2003 à 2006, se souvient Hubert. C'était gratuit, ce qui étonnait.» En 2006, ils fondent la troupe des Castelbaladins, qu'ils animeront jusqu'à l'an passé. Enfin, en 2009, le maire Daniel Boyer (2008-2014) leur demande un service. «Il m'a dit "Châteaubernard est connu pour But et Mr. Bricolage mais il y a une histoire, il faut faire quelque chose".» Ce sera la fête des Templiers. Lui à la mise en scène, elle aux costumes. Comme les Castelbaladins, l'événement perdure. Sans le couple, qui a passé le relais. Mais l'essentiel est fait, le lien social a été noué.

D'hier...



années
30

... à aujourd'hui



2019

La rue principale du bourg, à deux pas de l'hôtel de ville, n'a pas tellement changé en 90 ans. Si ce n'est son animation, puisqu'il ne reste que quelques échoppes ouvertes à présent. Difficile de faire vivre un centre-ville avec cinq zones d'activités.

La chapelle des Templiers



Située au bourg, l'église paroissiale est l'ultime témoignage du passé templier de Châteaubernard, l'une des grandes commanderies de l'ordre en Charente. La date de construction n'est pas connue mais l'architecture renvoie autour de 1150. Un deuxième bâtiment a été ajouté au XV^e, un siècle après la chute des Templiers. En bon état, l'édifice sert toujours aux messes. À côté, on trouve un four banal restauré. Chaque printemps, il accueille la fête du pain et de la caillebotte. Au XIX^e, la ville était un grand producteur de ce dessert lacté, au point qu'on parlait des «carrières de caillebottes» de Châteaubernard, d'après l'historien Alain Lange.

**CHATEAUBERNARD (16)
COGNAC (16)
FONTENAY-LE-COMTE (85)
L'HERMENAULT (85)**

M^{me} Hélène CHAIGNEAU, son épouse ;
ses fils et leurs conjointes,
Jean-Louis, Nadine,
François-Xavier, Evelyne,
Fabrice, Chrystelle ;
ses petits-enfants,
Boris, Loïc,
Thomas, Maxime et Alice,
Chloé,
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Louis CHAIGNEAU,
retraité de Saint-Gobain,

survenu à l'âge de 84 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées
le lundi 7 octobre 2019, à 14 h 30,
en l'église Saint-Antoine de Cognac,
suivies de l'inhumation au cimetière
du Breuil, dans l'intimité familiale.

M. Louis CHAIGNEAU repose
à la Maison funéraire du Plassin,
entrée 3, à Gensac-la-Pallue,
où la famille recevra des visites ce jour,
samedi 5, et dimanche 6 octobre,
de 15 h à 17 h.

Cordobaances sur www.pf-hervoit.fr

*PF Hervoit - F. Lederc,
Maison funéraire du Plassin, 32, rue de Bazac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05 45 3 60 360.*

■ En déplacement en Auvergne hier, Emmanuel Macron a été interpellé par des éleveurs aux abois ■ Il leur a assuré qu'il sera «à leurs côtés dans la durée» ■ Ils en doutent et lui ont fait savoir.

«**J**e serai à vos côtés dans la durée»: Emmanuel Macron s'est voulu rassurant hier en Auvergne avec les éleveurs bovins, leur proposant des aides supplémentaires face à la sécheresse et le financement d'abattoirs (lire encadré) pour échapper à l'emprise du groupe dominant dans le secteur de la viande, accusé de maintenir des prix trop bas. Christelle Proust, éleveuse de Limousines dans la Creuse, a été, elle, «surprise» de voir débarquer le chef de l'État au milieu des vaches, vendredi au Sommet de l'élevage, comme beaucoup des milliers d'éleveurs présents à Cournon-d'Auvergne, près de Clermont-Ferrand.

«Le moral est à zéro»

Dans les allées de l'immense exposition agricole, l'une des plus importantes du genre en Europe, ouverte depuis mercredi, beaucoup se demandent: «Veut-on encore des paysans en France?». Ainsi, Christophe Fontes, venu de Castres, «a le moral à zéro et n'attend pas grand-chose». Pêle-mêle, au passage du président, les éleveurs débattent leurs problèmes: sécheresse, prix trop bas sur les produits, charges sociales et environnementales trop élevées, retraits trop basses, concurrence faussée avec des pays qui produisent de la viande bon marché grâce à des produits interdits en Europe comme les farines animales. Sans parler des loups et des ours qui attaquent leurs troupeaux dans les Pyrénées et les Alpes. «Le moral est à zéro avec le Ceta [l'accord de libre-échange signé entre l'Union



Le président a tenté de répondre aux doléances de toute une filière hier à Cournon-d'Auvergne, très remuée sur deux sujets: le Ceta et la sécheresse.

Photo AFP

«Veut-on encore des paysans?»

européenne et le Canada, NDLR]. On doit se débrouiller nous-mêmes, on ne compte pas sur le président. Il faudrait augmenter le prix de la viande de 50 centimes à un euro le kilo pour qu'on s'en sorte», estime Christophe Fontes qui élève des blondes d'Aquitaine.

Qui fait des marges?

«Mon fils a 20 ans, il veut être agriculteur mais ça fait peur, notre niveau de vie baisse, les charges augmentent», souligne Christelle. Les Parisiens nous disent que le prix de la viande augmente, mais pour nous il baisse, alors il y a en a bien qui font des marges.» Même si elles ne les touchent qu'à la

marge, les taxes sur le vin et le fromage français annoncées par Washington jeudi ont été ressenties comme un coup de grâce par des éleveurs français aux abois.



On doit se débrouiller nous-mêmes, on ne compte pas sur le président.

Le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume, qui accompagnait Emmanuel Macron, a dû publier

un communiqué hier promettant une «réponse coordonnée européenne» pour défendre les filières agricoles attaquées par les taxes américaines. À Cournon, même les plus libéraux des éleveurs, favorables au commerce international, se sentent piégés par la mondialisation, qu'ils nomment «distorsion de concurrence». La sécheresse de l'été s'ajoute aux attaques des ONG sur leurs pratiques (utilisation de produits phytosanitaires, d'eau, bien-être animal). Avec l'accord commercial Ceta, ils redoutent également de voir arriver en France des milliers de tonnes de viande canadienne, issue de bétail et de cultures bénéficiant de produits interdits dans l'UE.

L'appel Blocage des routes mardi

Les syndicats agricoles FNSEA et Jeunes Agriculteurs ont lancé un appel à mobilisation pour mardi prochain. Le mot d'ordre est simple: blocage des axes routiers majeurs dans toute la France entre 11h et 14h. Ce rendez-vous intitulé «France, veux-tu encore de tes paysans?» sera l'occasion d'adresser un premier avertissement au gouvernement et au pays, prévient-il. «Il permettra également d'interpeller les citoyens sur la détresse du monde agricole.»

Le chiffre

28% La cote de popularité d'Emmanuel Macron est restée stable en un mois avec 28% d'opinions favorables, celle d'Édouard Philippe perdant deux points à 29%, selon un sondage YouGov publié hier. Après une hausse de six points en septembre, la cote du chef de l'État marque donc le pas, selon ce baromètre pour Le HuffPost.

C'est dit

«On a besoin des journalistes.»

Emmanuel Macron a estimé hier soir à Clermont-Ferrand que les journalistes avaient «une fonction indispensable», expliquant que son regard sur la presse s'était «consolidé» au fil du temps, à l'occasion des 100 ans du journal régional *La Montagne*. «Dans la fonction qui est la mienne, fuir totalement la presse et les journalistes, c'est de l'inconscience ou du suicide», a d'abord plaisanté le chef de l'État.

Construire des abattoirs pour «régler les problèmes»?



Emmanuel Macron s'est rangé hier en Auvergne «aux côtés» des éleveurs bovins en graves difficultés (Photo AFP), leur proposant que l'État finance la construction d'abattoirs pour échapper à l'emprise du groupe dominant dans le secteur de la viande, accusé de maintenir des prix trop bas. Comme au Salon de l'Agriculture de Paris, après avoir brièvement rencontré à huis clos les principaux responsables de la filière bovine, le président a parcouru les allées du Sommet de l'élevage de Cournon-d'Auvergne en parlant aux exposants et au public. «Aidez-nous!», lui ont lancé plusieurs agriculteurs à son passage, «donnez-nous des perspectives pour le monde agricole, car on a le sentiment que la société française ne veut plus de monde agricole». «C'est à nous de nous réorganiser, d'investir [...] il n'y a pas de fatalité», a martelé le président qui souhaite qu'on arrête

le système français tournant autour d'un seul acteur dominant dans le monde de la viande, le groupe Bigard qui fait la pluie et le beau temps sur les prix dans la plus parfaite opacité. «Il y a un acteur qui vous achète la viande au prix le plus bas possible pour faire sa rentabilité, il faut qu'on arrête avec ce système» a-t-il dit. «On est des couillons nous-mêmes», a lancé le président. Il a proposé aux représentants de la filière bovine que l'État investisse dans des abattoirs «dans quelques bassins où les mecs sont prêts à se structurer», en utilisant le plan d'investissement agricole annoncé dans le cadre des États généraux de l'alimentation. «Notre problème est que 70% de la viande qu'on mange dans les restaurants en France n'est pas française» a lancé le président. Hier soir, il était à Clermont-Ferrand, pour les 100 ans du journal régional *La Montagne*.

Cet après-midi



Quelques éclaircies.

Passages nuageux et éclaircies se succèdent tout au long de la journée. Pour la nuit : Le ciel est nuageux dès le début de soirée. Quelques éclaircies sont présentes. Vent d'Ouest, localement modéré.

Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Jeudi



Vendredi



HIER

	Mini	16h
Angoulême	12°	18°
Royan	13°	21°

RÉSEAUX SOCIAUX Dans sept pays, Instagram masque depuis quelques mois le nombre de « like » qu'un post reçoit, et Facebook fait de même en Australie. La pression que génère cette course aux bons points virtuels est mise en avant

Olivier Saint-Faustin
o.saint-faustin@sudouest.fr

À l'ère du numérique, les réseaux sociaux sont partout et leur influence sur le quotidien des utilisateurs est loin de n'être que virtuelle. En 2018, pas moins de 30 millions de Français, soit près d'un sur deux, surfaient chaque jour sur l'une des principales plateformes sociales numériques (Instagram, Facebook, Snapchat, Twitter, etc.), selon une étude de Médiamétrie. Cela représente des milliards de posts, ces messages envoyés en ligne qui peuvent prendre la forme d'un commentaire, d'une vidéo ou d'une photographie.

Désaveu social

Selon le choix de l'utilisateur, ces posts peuvent être visibles par l'ensemble des internautes ou seulement par ceux qu'il a préalablement acceptés comme « amis » ou « abonnés ». Un moyen d'expression comme un autre ? Pas vraiment. Car chaque message est évalué, selon des critères très subjectifs, par ceux qui en prennent connaissance. Et, comme à l'école, des bons points sont distribués quand le post est jugé pertinent, drôle ou ori-

ginal. Là, cette démarche plutôt positive n'a pas manqué d'être pervertie : le nombre de cœurs ou de pouces levés qu'obtient une publication est devenu un critère d'approbation de celui qui a publié.

Ainsi, quand un post recueille peu de « like », son auteur peut se sentir victime d'une sorte de désaveu social qui suinte hors de la sphère numérique et affecte le monde réel. Cela peut sembler exagéré mais dans l'univers virtuel, pas vraiment réputé pour la bienveillance de ses usagers, le phénomène peut être durement ressenti, particulièrement chez les jeunes (lire ci-dessous), et même assimilé à une forme de harcèlement, plus insidieuse que celle qui consiste à publier des commentaires haineux.

« Pas de compétition »

Cette dérive, les réseaux sociaux l'ont bien identifiée. Depuis mai, au Canada, et mi-juillet dans six autres pays (Australie, Italie, Irlande, Japon, Brésil, Nouvelle-Zélande), Instagram masque les « like ». « Nous espérons

que ce test fera baisser la pression à propos du nombre de "J'aime", déclare une responsable. « Nous ne voulons pas qu'Instagram donne l'impression d'être dans une compétition », assure un autre.

Vendredi dernier, Facebook, maison mère d'Instagram, a lancé le même type de test en Australie, cachant également le nombre de vues des vidéos. Cela suffira-t-il à faire baisser la pression sociale ? L'avenir le dira.

Reste que, derrière cette décision, présentée comme une réponse au mal-être potentiel des usagers, certains soupçonnent surtout une motivation économique. Car sur les réseaux sociaux, les « influenceurs », ces stars d'Internet, prospèrent grâce à une popularité nourrie par les « like », voire des faux « like » frauduleusement achetés. En les masquant, les réseaux sociaux couperaient l'herbe sous les pieds d'un business qu'ils ne contrôlent pas.

SUD OUEST.fr

Facebook s'associerait à Ray-Ban pour ses lunettes de réalité augmentée

Des ados sous pression

JEUNES Ils consacrent plusieurs heures par jour aux réseaux sociaux. Leurs publications en ligne ont une grande influence sur leur vie sociale

Pour l'immense majorité des collégiens et lycéens, c'est un réflexe dès la fin des cours, ou lors de chaque moment creux : smartphone en main, ils naviguent sur les réseaux sociaux pour partager leurs émotions, donner leur avis ou montrer, photos à l'appui, ce qu'ils font ou viennent de faire. Vous avez dit addiction ?

« Je ne pourrais pas vivre sans réseaux sociaux », avoue Clara, 16 ans, élève en Première à Bordeaux. Elle admet consacrer « quelques heures par jour » à ses réseaux favoris. Une assiduité loin d'être exceptionnelle chez les adolescents que nous avons rencontrés, ceux-ci passant au quotidien au moins deux heures sur Instagram et Snapchat, voire Twitter, réseaux les plus populaires, loin devant Facebook, désormais vu comme un outil « pour les vieux ».

Se mettre en valeur

Dans ces univers virtuels, qui les connectent à leurs amis, à certain-

es connaissances et parfois à leur famille, exister revient à publier, le plus souvent des photos. « Publier, c'est quelque chose de naturel. Dès que j'ai une belle photo, j'ai envie de la poster », reprend Clara. Quand on lui demande ce qui la pousse à dévoiler une part de sa vie en ligne, la jeune fille hésite. « Pour le plaisir », finit-elle par lâcher, pas très convaincue.

Plus sûre d'elle, Safran, 14 ans, assure qu'il s'agit, avant tout, de « garder le contact » avec son entourage alors que Sacha, 15 ans, admet une évidence : ses posts visent avant tout à « entretenir son image auprès des autres ». « Je poste souvent quand je suis de bonne humeur, que je vais bien, que je suis en forme. En postant des images de moi, j'essaie de me mettre un peu en valeur. Mais ça ne reflète pas ma vie réelle. »

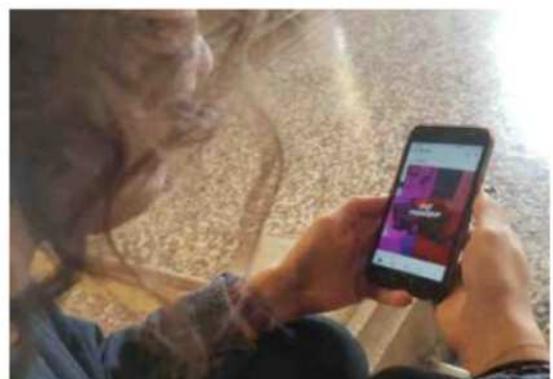
Chez ces jeunes, point de naïveté : entre l'être humain qu'ils sont et l'alter ego numérique qu'ils mettent en scène, tous sont bien con-

scients qu'il existe un fossé. Problème : ce « moi virtuel », dont les aventures sont magnifiées, parfois grâce à des retouches photos, peut avoir des répercussions très concrètes sur la « vraie vie ».

Un « mal-être »

Car toute publication est vue et évidemment jugée par les amis auxquels elle s'adresse. Si elle plaît, elle est « likée » et positivement commentée. Dans le cas contraire, elle peut susciter des réactions désobligeantes ou une indifférence tout aussi durement ressentie par celui qui publie... « S'il y a peu de "like" ou de commentaires, ça va m'ennuyer. Je me demande pourquoi, admet Safran. Ça m'est arrivé de supprimer des photos parce qu'il n'y avait pas assez de retours. »

Cette pression des réseaux sociaux, la jeune Bordelaise ne la nie pas, évoquant même la « compétition » qui s'organise entre amis d'un même groupe pour savoir lequel a « le plus d'abonnés » ou « le



« Maintenant, la vie tourne autour des réseaux sociaux », assure une lycéenne bordelaise. PHOTO O.S.-F.

plus de "like" ». « Si on a beaucoup de "like", on va les montrer aux autres, c'est une fierté », assure-t-elle.

Élève en classe de Terminale, Sallomé, 16 ans, dit avoir « pris du recul » face à l'influence des réseaux sociaux. Au collège, la jeune fille a vécu « une période compliquée » où elle était « marginalisée ». Aujourd'hui, elle publie sans se préoccuper des commentaires et des « like », même lorsqu'elle « ne se plaît pas sur la photo ». « Le problème sur les réseaux est que les gens se mêlent de la vie des autres.

Si ça ne leur plaît pas, il leur suffirait de se désabonner ! Sauf qu'ils ne le font pas, ce qui peut engendrer un mal-être chez certains jeunes. » « Maintenant, la vie tourne autour des réseaux sociaux, ajoutet-elle. Si tu as peu d'abonnés sur Instagram, tu es considéré comme un loser. »

Pour autant, elle l'affirme : « Ça reste un plaisir. » « Je pourrais m'en passer mais il faudrait m'arracher le téléphone des mains », sourit-elle.

O.S.-F.

« Cette décision est surtout une stratégie économique »

ÉCLAIRAGE Pour l'universitaire et chercheuse, Laurence Allard, Instagram et Facebook veulent assainir le marché des faux comptes

Laurence Allard, maître de conférences en sciences de la communication, chercheuse à l'Université Paris 3, enseigne à l'université de Lille.

« Sud Ouest » Comment analysez-vous la décision d'Instagram de masquer le nombre de « like » suscités par un message sur le réseau social ?

Laurence Allard On entend un discours autour d'une sorte de prise de conscience des effets pervers de cette évaluation permanente, l'égoïsme que ça peut provoquer, ou une forme de vulnérabilité chez les adolescents. Mais cette décision répond, selon moi, surtout à une stratégie économique. Il s'agit d'assainir tout le business des petits « influenceurs », qui prospère grâce aux faux abonnés et à des « like » artificiels, et qui génère des recettes qui échappent complètement à Instagram.

Cette invisibilisation du nombre de « like » est aussi le signe du changement progressif de nature d'Instagram, qui devient de moins en moins un réseau social au sens classique du terme (avec sa mesagerie, ses « stories », ses « like ») et va s'orienter de plus en plus vers une place de marché, comme Amazon, où les marques peuvent faire la promotion de leurs produits, où on peut acheter en ligne.

Comment, concrètement, certains « influenceurs », ces internautes qui ont de nombreux abonnés, procèdent-ils pour avoir plus d'abonnés et de « like » ?

C'est très simple : des robots, des programmes informatiques permettent de créer une multitude de faux comptes, qui sont programmés pour aimer telle ou telle publication. Des boîtes de communication le proposent, les partis politiques utilisent cet outil en période de campagne... Pour les entreprises comme Facebook, ce peut être un problème car cela jette un doute sur la fiabilité et la transparence du réseau social.

La course aux « like » a-t-elle vraiment des effets dommageables sur les internautes ?

Je pense que c'est assez comparable à la vie sociale : en général, on aime être vu, reconnu, entendu... La différence, avec les « like », c'est que cette reconnaissance, cette popularité peuvent se mesurer. Ou en tout cas, on en a l'illusion. Donc cela peut créer des attentes, et une forme de compétition.

Les adolescents sont-ils particulièrement exposés ?

Le nombre de « like », ce peut être une ressource, un argument dans



Laurence Allard. PHOTO AFP

les phénomènes de harcèlement, dans la conversation, au même titre que les « Tes moche ! », « Tu n'as pas de « like » ! » Et les adolescents paraissent vulnérables car, à leur âge, on accorde en général beaucoup d'importance à la socialisation et à l'affirmation de soi. On veut exister par soi-même, par exemple sur les réseaux sociaux, tout en cherchant l'approbation.

Mais les adultes aussi, peuvent être extrêmement sensibles à leur popularité sur Instagram ou Facebook. On a constaté que les adultes peuvent avoir des comportements très infantiles sur les réseaux sociaux...

Pour les adolescents, le paramètre important, c'est l'éducation. Leurs parents, les profs et l'expérience doivent leur apprendre à avoir beaucoup de recul par rapport à ces « notations » sur les réseaux sociaux.

Recueilli par Julien Rousset

Instagram masque désormais les « like » dans sept pays. Ses dirigeants annoncent qu'ils espèrent que ce test fera « baisser la pression sociale ». PHOTO EPA

Le carburant des plateformes

Deux milliards d'utilisateurs actifs de Facebook dans le monde, entre 800 millions et un milliard, selon les sources, pour Instagram... La fonctionnalité « like » a été un sacré carburant dans le développement planétaire des réseaux sociaux. D'une part, elle séduit les utilisateurs, d'autant plus motivés pour s'abonner et poster des contenus que ces derniers vont être « likés ». D'autre part, elle est l'un des outils qui permettent aux plateformes d'avoir une connaissance fine des habitudes des abonnés. Et donc de vendre aux annonceurs des espaces publicitaires ciblés avec précision, selon le profil des internautes.

Les « like » conditionnent, par ailleurs, l'organisation des contenus : plus un contenu a d'amateurs, plus il est visible et il circule. Bref, ce petit cœur n'a rien d'anodin !

Pourquoi les plateformes entendent-elles aujourd'hui modifier les règles ? Pour reprendre la main sur tout un marché publicitaire qui leur échappe, un business né du succès des « influenceurs ». Ces internautes suivis massivement sur les réseaux sociaux, monnaient leur popularité auprès des marques pour faire la promotion, sur leur profil, de leurs produits. La « valeur » d'un « influenceur » tient essentiellement au nombre



Marc Zuckerberg, patron de Facebook.

PHOTO AFP

de ses « followers » et de « like » à ses contenus. Or ses recettes échappaient à Instagram. À présent que le nombre de « like » ne sera plus visible, les marques devront passer par Instagram pour avoir les chiffres : la relation avec « l'influenceur » ne sera plus directe. Les plateformes reviennent dans la boucle...
Julien Rousset

On "like" une publication...

Pour signaler qu'on l'a vue

Par mimétisme 42%

16%



Recevoir un « J'aime » sur sa publication a de l'importance pour 53% des utilisateurs.



16% des utilisateurs ressentent un « malaise » lorsqu'ils ne reçoivent pas assez de « J'aime » sur leurs publications.



L'auteur d'une publication en retire une satisfaction personnelle à partir de 8 « J'aime ».

On aime recevoir des « J'aime »...

Des amis proches 73%

De son compagnon 60%

De sa famille 50%

On n'aime pas recevoir des « J'aime »...

De personnes inconnues 34%

De contacts professionnels 25%

De son employeur ou supérieur 24%

Source: Facebook Research @imgage

Nouvelle offensive anti-PMA pour toutes

SOCIÉTÉ Une vingtaine d'associations, dont la Manif pour tous, appellent à manifester, demain, contre le projet de loi bioéthique

Les opposants à l'ouverture de la PMA à toutes les femmes espèrent mobiliser, demain, à Paris, autant que lors des manifestations contre le Mariage pour tous, en 2012-2013. En plein débat sur le projet de loi bioéthique à l'Assemblée nationale, la Manif pour tous et une vingtaine d'autres associations appellent à se rassembler dès 13 heures, près du Sénat.

Plus de trois millions de tracts distribués, des milliers d'affiches placardées, plus d'une centaine de cars complets et deux TGV affrétés : les organisateurs n'ont pas lésiné sur les moyens pour faire nombre dans les rues.

« Liberté, égalité, paternité », « Tous nés d'un père et d'une mère voilà l'égalité », « Privés de papa, de quel droit ? » : les slogans préparés sur les banderoles combattront la « PMA sans père », le mot d'ordre martelé de longue date par les opposants à une extension de la procréation médicalement assistée aux lesbiennes et aux femmes célibataires.

« On n'a pas été écouté »

« Le sujet, c'est l'absence volontaire de père, le détournement de la médecine, la marchandisation de l'humain et, bien sûr, de la démocratie », énumère Ludovine de la Rochère, présidente de la Manif pour tous.

« On n'a pas été écouté, ni lors des États généraux de la bioéthique, ni par les députés lors des auditions en commission. Macron et son gouvernement n'ont rien voulu entendre, il ne nous reste plus que la rue », résume Valérie, mère de famille catholique qui viendra en bus depuis les Pays-de-la-Loire.

Alors que la contestation contre le



Les organisateurs, dont la Manif pour tous, espèrent mobiliser autour de 100 000 personnes. ARCHIVES ERIC REFERBERG/AFP

Une victoire juridique inédite

Après des années de combat, le couple Mennesson a obtenu, hier, de la justice française, l'entière transcription des actes de naissance de leurs jumelles nées par GPA aux États-Unis, il y a dix-neuf ans. Une décision inédite. Toutefois, la décision de la Cour de cassation ne généralise pas la transcription automatique en droit français : elle est spécifique au cas de cette famille, dont les filles sont aujourd'hui majeures. La Cour a pris cette décision « en l'absence d'autre voie » préservant l'intérêt supérieur des jeunes femmes. La solution de l'adoption n'était pas satisfaisante, notamment « au regard du temps écoulé depuis la concrétisation du lien entre les enfants et la mère d'intention », explique-t-elle dans son arrêt.

mariage pour tous avait drainé jusqu'à 340 000 personnes dans les rues selon la police – jusqu'à 1,4 million selon les organisateurs –, Ludovine de la Rochère, prudente, ne fixe pas d'objectif cette fois-ci. « Ce ne sera pas ridicule. Ce sera sans doute comparable aux chiffres de la première manifestation de 2012, autour de 100 000 personnes », pronostique Pascale Morinière, présidente des Associations familiales catholiques (AFC), autre poids lourd

de la mobilisation.

Côté politique, hormis l'ex-députée d'extrême droite Marion Maréchal, les quelques élus LR (François-Xavier Bellamy, Guillaume Larrivé, Xavier Breton, Julien Aubert), du Rassemblement national (Nicolas Bay, Gilbert Collard) ou apparentée RN (Emmanuelle Ménard) qui ont annoncé leur présence, n'ont pas le poids politique qu'avaient Laurent Wauquiez ou François Fillon, il y a sept ans.

Édouard Philippe lance la Convention climat

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE Hier à Paris, le Premier ministre a assuré aux 150 citoyens tirés au sort qu'ils pouvaient s'emparer de tous les sujets

Ces jours-ci, Édouard Philippe sait bien que la parole publique est « questionnée, soupçonnée, voire décrédibilisée ». Rouennais de naissance, le Premier ministre encaisse, une à une, les vagues de critiques sur la manière dont les autorités gèrent la crise Lubrizol dans la capitale normande. Hier après-midi, la catastrophe lui a offert l'occasion de prôner l'association des citoyens à la prise de décision lors de l'ouverture à Paris de la Convention citoyenne pour le climat.

Cette instance rassemble 150 citoyens tirés au sort. Ils se réuniront lors de six sessions pour formuler des propositions concrètes à la fin janvier. Elles devront faciliter la poursuite de l'objectif climatique de la France : faire baisser de 40 % les émissions de gaz à effet de serre du pays d'ici 2030 (par rapport à l'année de référence 1990).

Annoncée le 25 avril par Emmanuel Macron, la tenue de cette Convention grave dans le marbre les avancées de la fameuse « dé-

mocratie participative ». Édouard Philippe l'a souligné : si la recette fonctionne cet hiver, la méthode sera dupliquée sur d'autres thèmes pour devenir « une des modalités permanentes de notre vie démocratique » à une époque où les Français ne veulent plus « voter et ensuite subir ».

Le crash de la taxe carbone

Le dispositif a été pensé pour éviter de rééditer le crash majuscule de la taxe carbone qui a mis le feu aux braseros des gilets jaunes sur nombre de ronds-points. « Nous avons pris de mauvais chemins » a reconnu Édouard Philippe.

Une fois cet échec consommé, la question de la préservation du climat reste entière. « Les attentes de nos concitoyens sur la question de l'écologie sont immenses », a convenu le Premier ministre.

Les 150 lauréats auront tout pouvoir d'élaborer des solutions pour inventer « une forme d'écologie française », « une écologie popu-

laire dans tout ce que ce terme a de glorieux ». Le Premier ministre l'a promis, les participants n'entendront « presque plus parler du gouvernement » après cette journée d'ouverture. « Il vous revient d'être indépendants du gouvernement, des lobbys, des groupes de pression comme de vos propres présupposés », a-t-il averti. « Rien n'est interdit », a-t-il martelé.

Ceci étant, on a bien senti au fil de son discours que le Premier ministre n'a rien d'un collapsologue, la tendance portée ces jours-ci par l'ex-député Yves Cochet. Édouard Philippe rêve plutôt d'une écologie « souriante », ni « punitive » ni « brutale ».

Loi, règlement, référendum

Le chef du gouvernement a rappelé l'engagement présidentiel du mois d'avril, à savoir la traduction des propositions en textes réglementaires, en projets de loi, voire en référendum « pour les plus puissantes ». Mais il a aussi indiqué



Édouard Philippe a ouvert la Convention hier. PHOTO AFP

que ce travail ne pourrait s'effectuer sans être rapporté au réel. Les citoyens choisis devront donner des pistes de financement « par l'impôt, par la dette, par de nouvelles économies ». À eux maintenant de refermer les portes et d'entrer dans le vif du sujet.

Jean-Denis Renard

Muñoz : le poids des mots, le choc du logo

Jonathan Muñoz a passé une mauvaise semaine. L'ancien directeur de cabinet du maire de Cognac, désormais candidat à la succession de Michel Gourinchas, est accusé de plagiat. Dans sa « Lettre aux Cognaçais », il aurait emprunté des phrases entières au maire de Cannes et même au Premier ministre ! « Pur hasard ! [...] Abracadabrantésque », a-t-il répliqué d'un ton go-guenard, avant de changer de défense et mettre en cause les petites mains de son équipe. Que Muñoz ait copié ou non, le mal est fait, d'autant que l'affaire fait écho à une autre polémique, où il était déjà question de copie, voire de contrefaçon. En juin, la sénatrice Nicole Bonnefoy (PS) avait remarqué que le logo de campagne du candidat de gauche à Cognac ressemblait étrangement à celui de la société Airload. L'intéressé avait répliqué en affirmant que l'emblème, généré par un logiciel, était libre de droits.



Jonathan Muñoz a-t-il plagié le maire de Cannes ? La bévue est-elle le fait d'une petite main de son équipe ? Pas sûr... En juin, lors de deux rendez-vous avec la presse locale, les « éléments de langage » de Muñoz ressemblaient déjà à s'y méprendre à ceux de David Lisnard (LR). A. LACAUD

Appellation

Quelques esprits chagrins se sont émus de l'intitulé couronnant le nouveau bureau de l'office de tourisme de Jamac, côté Mairxe-Gondeville. On y lit « Destination Cognac », et non le nom de la cité des Chabots. Lors de l'inauguration, hier soir, Jérôme Sourisseau a indiqué que la polémique ne lui avait pas échappé. Le président de l'Agglo de Grand-Cognac a justifié l'utilisation d'un terme désignant une stratégie globale pour le territoire. Il avance ce parallèle imparable : le Marathon du cognac n'utilise-t-il pas lui aussi le nom « cognac » pour plus d'efficacité ?



Le bureau a été inauguré hier soir à... Gondeville. SÉVERINE CAILLÉ

Petites phrases assassines

« Thomas Mesnier est un homme de droite, dans un parti de droite calé sur une politique nationale. Je n'envoie pas le ruissellement sur le territoire. Pour moi, il est Parisien, inféodé au gouvernement. » Jean-François Dauré, interrogé récemment sur sa vision du mandat du député LREM Thomas Mesnier est allé sans détour. Le député de la 1^{re} circonscription a été aussi rapide à lui renvoyer l'ascenseur, inspiré par Talleyrand. « Je vis un pied en Charente et, c'est vrai, l'autre à Paris, car jusqu'à preuve du contraire c'est quand même à Paris qu'est l'hémicycle ! J'y défends le territoire et ce que les Charentais me disent pour faire évoluer les choses [...] ». Avec une petite louche sur les pesticides, en guise de précision ou rétropédalage(?) : « Évidemment que les pesticides ont un effet sur la santé ! Je ne l'ai jamais remis en cause », écrit-il, prêt aussi « à accompagner nos agriculteurs dans le nouveau modèle qui se bâtit et les remercier plutôt que les stigmatiser ». Débat de fond, noumé avec force par le Groupe santé pesticides.

RN 10 : Bonnefoy a du renfort

La sénatrice charentaise se mobilise dans son combat pour dévier la circulation des poids lourds en transit de la RN 10 vers l'A 10. Nicole Bonnefoy a fait parvenir à la préfète de région un courrier cosigné par des collègues parlementaires de la région : Michel Boutant (Charente), Corinne Imbert et Daniel Laurent (Charente-Maritime), Yves Bouloux et Alain Fouché (Vienne), Laurence Haribey et Hervé Gillé (Gironde). Les sénateurs demandent à Fabienne Buccio d'accéder à leur requête « le plus rapidement possible », prenant appui sur un entretien au cours duquel la préfète s'était dite prête à étudier une dérogation pour restreindre le trafic de poids lourds sur la RN 10 ou une expérimentation.

Souchaud sommelier

Lundi dernier, le conseil municipal de Saint-Sulpice-de-Cognac a découvert, estomaqué, que le maire avait fait l'acquisition d'un lot de vins vieux, sur le mode « ça pourra toujours servir ». Dominique Souchaud s'appuie sur une ligne de 40 000 € initialement accordée pour une bonne affaire, l'acquisition d'un lot de chaises. En octobre 2018, il avait cru bon d'acheter, aux enchères, un lot d'huisseries, pour un montant de 7 000 €, dans l'idée de s'en servir pour la commune, et revendre le reste... Une façon de faire, disons, surprenante pour une collectivité publique. Pour le vin, ça pourrait tourner vinaigre. Des conseillers ne goûtent guère les libertés que prend le premier magistrat...

Police : bientôt un nouveau commissariat ?

CONSEIL MUNICIPAL Michel Gourinchas a de nouveau évoqué le projet d'un nouveau commissariat jeudi soir. Les policiers, eux, rêvent de quitter un bâtiment vétuste et inadapté

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

C'est un serpent mer qui refait surface régulièrement ces dernières années. Les policiers cognaçais vont-ils pouvoir quitter le bâtiment qu'ils occupent rue Richard pour enfin disposer d'un commissariat « digne du XXI^e siècle », pour reprendre l'expression de Nicolas Legeay, du syndicat SGP Force ouvrière police.

Un sujet que Michel Gourinchas a remis sur la table, jeudi soir, en conseil municipal. Il a rappelé que la Ville était prête à mettre gracieusement à disposition un terrain sur le site de l'ancien hôpital, « là où était le parking », précise-t-il. Le maire a reçu un courrier du ministère de l'Intérieur annonçant avoir bien enregistré la proposition. Elle devrait être examinée lors du plan d'action 2021-2023.

Rienne va

Le coût d'une construction nouvelle a été estimé à 5,5 millions d'euros. « Les policiers sont fatigués de tout ce qu'on leur demande, il faudrait au moins qu'ils aient des conditions correctes pour travailler », argumente Michel Gourinchas. Pour l'édile, cette construction contribuerait à assurer la pérennité du commissariat à Cognac. « On ne sait jamais ce qui peut se passer. À Libourne par exemple, le commissariat a disparu, c'est la gendarmerie qui assure. À Cognac, le commissariat est nécessaire pour la sécurité de la population. » « Il y a vingt ans, en effet, le départ était évoqué mais ce n'est plus à l'ordre du jour », rassure Nicolas Legeay.

Si les policiers ne sont pas inquiets quant à leur avenir cognaçais, ils rejoignent le maire quant aux mauvaises conditions de travail



Le commissariat actuel est à bout de souffle. PHOTO ANNE LACALUD

dans leurs actuels locaux. « Le commissariat doit être là depuis 1948. C'est une ancienne maison d'habitation qui avait été aménagée, elle n'est vraiment plus adaptée », poursuit le représentant SGP Force ouvrière.

De fait, la liste de ce qui ne va pas ressemble à un inventaire à la Prévert. « Le bâtiment est inadapté pour gérer le flux des mis en cause et des victimes. Ils empruntent le même escalier, le même couloir alors que cela ne devrait absolument pas arriver », cite par exemple Guillaume Toullier, représentant départemental du Syndicat des cadres de la sécurité intérieure. Les locaux de garde à vue ne sont pas adaptés. « En dehors des officiers qui ont des bureaux individuels, les collègues sont à deux ou trois par bureau », regrette Guillaume Toullier. « Des bureaux de 10 m², quand vous instal-

lez deux ordinateurs, il y a des câbles qui traînent partout. Rien n'est aux normes », complète Nicolas Legeay.

Déjà échaudés

Vous en voulez d'autres ? « Le bureau de notre collègue de l'identité judiciaire est une salle de réunion », ajoute Nicolas Legeay. Côté espaces privés, ce n'est pas mieux : le côté restauration est trop exigu ; « dans les vestiaires, on ne peut pas se changer à deux, l'allée est trop étroite », témoigne Bruno Hérault du syndicat Alliance. Et pour le personnel féminin, c'est encore pire : le vestiaire a été aménagé dans la cave. On parle aussi d'un morceau de plafond qui est tombé il y a quelques années à cause d'une infiltration d'eau. « On fait des réparations mais c'est du bricolage », affirme Bruno Hérault.

AU FIL DES DOSSIERS

VIDÉOSURVEILLANCE

La charte éthique liée à la vidéosurveillance a été adoptée par le conseil municipal. L'occasion de rappeler qu'une caméra fixe sera installée place François-1^{er} et qu'une caméra nomade devrait naviguer entre la place Jules-Ferry et la place Beaulieu. Lieu où de jeunes noctambules perturbent, semble-t-il, la quiétude du voisinage.

DEUX-ROUES

Une zone de stationnement dédiée aux deux-roues va être réalisée place Jean-Monnet histoire de les « sortir » de la place François-1^{er}. De ce fait, six places de stationnement pour les automobilistes vont disparaître de ce parking.

Du côté du matériel, même refrain. Les voitures de service doivent être garées à l'extérieur, « ça pose parfois des problèmes avec les parents qui viennent chercher leurs enfants à la crèche qui est à côté », note le syndicaliste d'Alliance. « On a eu les pneus crevés », ajoute Nicolas Legeay.

Bref, il semble urgent de déménager. « L'état est au courant, à chaque fois qu'on voit la préfète, on en parle », glisse le représentant SGP FO. Alors les policiers espèrent, même s'ils ont déjà été échaudés en 2012. « Il y avait un projet de rénovation du bâtiment qui avait été fait avec un architecte, 50 000 euros débloqués mais rien n'a été fait », rappelle Nicolas Legeay. « De toute façon, même si le projet est accepté, ce ne sera pas avant 2022 et nous n'aurons rien de concret avant cinq ou six ans », estime Bruno Hérault.

« Ce que l'on veut, c'est l'équité »

CENTRE DE SANTÉ Le maire Michel Gourinchas reproche au Département une inégalité de traitement. Le Conseil départemental défend sa stratégie

Le dossier du centre de santé a donné lieu à une vive passe d'armes, jeudi soir au conseil municipal (notre édition d'hier). Le maire Michel Gourinchas a vertement reproché au Conseil départemental de ne pas contribuer au financement, alors qu'il participe à d'autres projets. « Il y a un refus de nous accompagner. Il est illégal de faire une différence entre le rural et l'urbain. Il y a là une inégalité territoriale. C'est de la politique politicienne. »

« Les paroles ont peut-être dépassé ses pensées », rétorquent Brigitte Fouré (vice-présidente en charge de la solidarité pour l'enfance et la

famille) et son homologue Isabelle Lagarde (personnes âgées et handicapées). Elles défendent l'approche du Conseil départemental.

Un budget limité

« Le Département a mené un travail colossal de concertation et de diagnostic », avancent-elles. Environ 12 % des Charentais n'avaient pas accès à un médecin traitant il y a deux ans, et la situation empire. Une cartographie réalisée par l'Agence régionale de santé dessine des secteurs prioritaires.

Le Département a choisi de cibler les zones les moins desservies,

mais aussi celles où il n'y avait pas de projet mené par les collectivités sur place. Il a retenu deux secteurs, au sud et au nord de la Charente. « Ce que l'on veut, c'est l'équité territoriale. On va là où il y a des trous dans la raquette. » Pourquoi ne pas aider tout le monde, et privilégier des territoires qui ne se sont pas pris en main par eux-mêmes ? Parce que le budget est trop serré pour en faire plus, répondent les élus. « Il y a une dizaine de porteurs de projets, on salue leur travail. L'Agence régionale de santé aidera tout le monde. »

Philippe Ménard



Brigitte Fouré n'a pas apprécié les critiques du maire. A. LACAUD

Passerelle sportive

TRITONS DE GRAND COGNAC Le Tritonathlon organisé par le club a déclenché une riche coopération avec le foyer la Passerelle à Matha

Philippe Ménard

Dimanche 13 octobre, les Tritons de Cognac retrouvent le Bois d'Ouliat, à Cherves-Richemont, pour la 2^e édition du Tritonathlon. Ici, pas d'esprit de compétition. « Le club est né en 2017, il était temps que l'on organise un événement. On a voulu faire quelque chose de ludique. Notre mot d'ordre c'est "le sport pour tous" », décrit Cyrille Florent, l'un des trois coprésidents. Les distances sont raisonnables (7 km pour les adultes ; 1 à 1,6 km pour les enfants), on peut courir en relais et un ingrédient original s'ajoute à la course et au VTT : le tir à la sarbacane.

Le rendez-vous est particulièrement attendu par les résidents du foyer la Passerelle, à Matha. Le premier Tritonathlon, le 12 octobre 2018, a constitué le point de départ d'une belle aventure. « Il a donné envie aux résidents de faire plein de choses. Dans la foulée, on a noué une convention avec le club », relate Céline Robert, chef de service à la Passerelle et membre du club.

Au marathon de La Rochelle

Le sport faisait déjà partie de la vie de la structure, elle a mis les bouchées doubles. Depuis janvier, Laurent Jourdin, éducateur sportif des Tritons, encadre des séances un jeudi sur deux. « Ils sont super-motivés, on sent qu'ils s'investissent »,



Les résidents de la Passerelle se sont pris au jeu du sport. PH. M.

constate-t-il. Répondant à une proposition de la Maison départementale du handicap de Charente-Maritime, les résidents ont relevé un défi un peu fou : participer au marathon de La Rochelle, en juin dernier, sous des formes adaptées aux capacités de chacun.

Les bénéfices sont énormes. « Au-delà de la dépense physique, on travaille les interactions sociales, la préparation sur le temps long, la prise de confiance. C'est la vraie vie, on rencontre les gens », énumère Céline Robert. Les résidents se prennent au jeu. L'un d'eux va courir les cinq kilomètres des Foulées de Matha, ce samedi, deux autres feront la randonnée de 10 km. Pour le Tritonathlon, ils entendent bien conserver le challenge décerné à l'entreprise ou or-

ganisme le mieux représenté qui leur a été décerné l'an passé.

Dans une même vision du « sport pour tous », le club des Tritons a noué une convention avec l'Arche, à Châteaubernard, qui met gracieusement à disposition une salle d'entraînement pour le stretching. Des salariés et des résidents se mêlent aux triathlètes. « Quand on fait du sport, on ne regarde pas qui est handicapé ou pas. Cela permet de vivre quelque chose en commun et d'aller au-delà de la peur que suscite parfois le handicap », se réjouit Emmanuel Peton, directeur de l'Arche à Cognac.

2^e Tritonathlon, dimanche 13 octobre au Bois d'Ouliat. Tarifs : adulte 10 à 12 € ; enfants gratuit. Tél. 0767355678. www.lestritonsdugrandcognac.com.

CHÂTEAUBERNARD

Les particules préoccupent

Le sujet sensible de la pollution aux particules de verre est revenu sur la table du conseil municipal, jeudi. Le chef de file de l'opposition, Jean-Claude Fayemendie, a évoqué la situation préoccupante de l'été dernier où beaucoup de gens se sont manifestés à lui, dit-il. Pierre-Yves Briand, le maire, s'est engagé personnellement sur le sujet. « Je vous donne ma parole qu'on est très concerné et actif sur ce problème. »

Dans son viseur : la Société de recyclage de produits verniers industriels (SRPI) et Everglass, situées rue Louis-Blériot. Le problème est pris à bras-le-corps depuis 2016 selon le maire. Des travaux ont été effectués sur les deux sites. Un comité de suivi a été mis en place en avril ainsi qu'un dispositif de mesure et une plateforme collaborative avec possibilité de déposer des photos le mois suivant.

Le dernier incident remonte à septembre : « la rue Blériot était totalement polluée. La police a dressé un procès-verbal et la Dreal a été saisie. » Ce jour-là, la société de balayage qui intervient bi mensuellement à la demande d'Everglass n'a pas honoré son contrat car retenue sur la RN10 pour des travaux. Désormais, la balayeuse interviendra trois fois par mois contre une auparavant. Les mots du premier édile sont sans concession pour Everglass qui a augmenté la fréquence mensuelle du balayage uniquement sous la pression des élus. « Ils ne devraient pas avoir à balayer »,

déplore le maire qui va encore plus loin : « le directeur dépense en pure perte, les dépenses ne sont pas efficaces. Le site de concassage devrait être sur le site même. » Michel Damy, adjoint au maire, a évoqué l'installation de plots pour secouer les camions et le projet de canon à eau sur le verre chargé pour favoriser son tassement.

Herbes folles : le ton monte

Autre sujet récurrent, la propreté de la commune a donné lieu à une sévère passe d'armes entre Jean-Claude Fayemendie et Pierre-Yves Briand. Tout est parti du chemin de la Pallue jugé en état d'abandon par l'ancien maire qui n'a pas accepté l'argument zéro produit phytosanitaire sur la commune : « l'huile de coude ça ne pollue pas ».

Les voyants se sont mis au rouge chez le maire, scandalisé que Jean-Claude Fayemendie se permette de tels propos alors que ce dernier aurait fait appel aux services techniques pour nettoyer son entrée. « Je vous trouve lamentable », a rétorqué Jean-Claude Fayemendie. Il y a bien eu une pose de produit spécifique pour le béton lavé sur le trottoir à la suite d'une demande faite au directeur des services techniques pour Jean-Claude Fayemendie. Et ce dernier de poursuivre, indigné : « J'ai nettoyé toute une matinée dans ma 77^e année » avant de lister les travaux d'entretien de ses abords extérieurs qu'il effectue depuis 42 ans. **Sandra Balian**

Mobilisés pour un travail à ferrer

Mardi avait lieu, à la mairie de Saint-Sulpice-de-Cognac, une réunion pour le travail à ferrer les boeufs et les chevaux dans les années 50 appartenant à Jean Nadaud. Après son décès, son fils Alain a hérité de la structure. L'association Antenne nature loisirs patrimoine (ANLP) a demandé la protection de ce travail à ferrer au titre des Monuments historiques.

Autour du maire, Dominique Souchaud, avaient pris place le secrétaire d'ANLP Jean-François Pourcher accompagné de plusieurs membres de l'association, Yannick Comte pour la Direction régionale des affaires culturelles, Alain Nadaud et Bernard Fougère, son très proche voisin.

Déplacer le travail à ferrer ?

Sans nul doute, la pierre d'achoppement est la parcelle sur laquelle ce travail à ferrer est installé, un terrain de 50 mètres carrés appartenant à Jean-François Macouin, un voisin, qui refuse de le vendre à la mairie. Invité à cette réunion et malgré les appels réitérés du maire pour lui rappeler la réunion, ce dernier n'est pas venu mardi. Le maire a rappelé que lors d'entretiens avec lui, Jean-François Macouin se disait d'accord pour vendre cette parcelle à la municipalité à la condition que



Le travail à ferrer recevait Yannick Comte, une délégation ANLP, Dominique Souchaud, Bernard Fougère et Alain Nadaud. PH. C.-C. G.

cette dernière lui achète la maison de ses parents décédés dont la toiture s'est envolée et dont les pierres du mur tombent sur la chaussée. Le maire doit d'ailleurs prendre très prochainement un arrêté de péril pour la sécurité des passants.

Les accords antérieurs ayant été passés verbalement entre les familles Fougère et Lafont, il s'avère impossible de s'appuyer sur un quelconque document. Du débat qui s'ensuit, il découle qu'afin de « sauver » ce travail à ferrer, il faudrait le démonter pour le remonter sur un terrain municipal proche. Pour ce faire,

Alain Nadaud propose sa contribution bénévole. Pour la restauration, des devis vont être demandés afin de chiffrer les travaux ; les Compagnons de Saint-Jacques seront contactés. Alain Nadaud invite à visiter de la forge de son arrière-grand-père où le soufflet de forge restauré est en état de marche et où le travail à ferrer était initialement situé. Dans un premier temps, outre le chiffrage de la restauration, Alain Nadaud pourrait envisager d'en faire don à la mairie, ce qui permettrait d'obtenir des subventions.

Colette-Christiane Guné

Une entreprise va financer une partie des travaux

Le conseil municipal s'est réuni mardi et portait, entre autres, sur la participation d'une entreprise à des travaux de voiries communales. Ils consistent notamment à enfouir des réseaux réservés à la fibre optique. Au total, les travaux se chiffrent à environ 48 910 euros en comptant l'élargissement de la route, le passage des câbles, etc. En conclusion, la maison Villevert propose de financer une grande partie des travaux complémentaires pour l'enfouissement. Le coût est de plus de 15 000 euros en prenant en compte les terrassements supplémentaires, les études d'Orange, etc. L'arrivée de la fibre optique sur la commune est prévue pour janvier 2020.



Christian Decoodt lors de la réunion du conseil municipal où ces travaux de voiries ont été évoqués. PHOTOC.-C. G.

Un emprunt de 80 000 euros

À suivre et selon l'ordre du jour, Christian Decoodt, le maire, a proposé de souscrire, pour les travaux de voirie, à la Caisse d'épargne un emprunt de 80 000 euros sur cinq ans au taux de 0,37 % avec des frais de dossier de 150 euros. Une proposition votée à l'unanimité. Le maire a ensuite fait état du projet de parking pour 15 à 16 emplacements et pour lequel il est nécessaire d'acquérir une parcelle afin de faciliter les entrées et les sorties du parking. Les conseillers ont adopté ce projet à l'unanimité.

Puis il a été question d'un courrier reçu du pôle affaires juridiques de Grand Cognac Communauté

d'agglomération. Celui-ci mentionne que les Abribus nécessaires au réseau de transport urbain régulier passeront sous leur responsabilité pour ce qui concerne l'installation et l'entretien ; les autres continueront d'être entretenus par les communes où ils sont installés. Pour Merpins, la « restitution » concernera La Frenade, La Vie, Vieux Bourg et Hautdune.

Le dernier sujet abordé a concerné l'adhésion de deux syndicats mixtes au Centre de gestion de la fonction publique territoriale : le Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne ainsi que le Syndicat mixte des bassins de la Charente et de la Péruse.

C.-C. G.

Un projet de marché avec des producteurs locaux

Mardi se tenait la réunion du conseil municipal qui recevait, en invitée, Cécile Vidal, membre du bureau de la Chambre d'agriculture, présidente du Comité d'orientation des territoires et productrice de noix (cerneaux, huiles, produits à base de noix, etc.) à la Noyeraie des Borderies, à Louzac-Saint-André.

Cécile Vidal est venue parler du marché des producteurs de pays qui privilégient les circuits de proximité avec un label de qualité. Pour ce faire, elle propose aux communes des marchés où les gens viennent acheter les produits de producteurs et peuvent également acheter leur viande, la faire cuire sur place et la déguster autour de grandes tables prévues à cet effet. Ces marchés ont lieu de 18 à 23 heures et peuvent être portés par une ou plusieurs associations.

Les communes intéressées doivent se faire connaître auprès de la Chambre d'agriculture qui organisera une logistique afin que les produits proposés soient uniquement issus de producteurs locaux et/ou transformés localement. La participation de la commune est de 500 euros ; la Chambre d'agriculture finance 50 000 euros par an. Des annonces seront faites au ni-



Cécile Vidal, aux côtés du maire Lilian Jousson, a présenté le projet de marché proposé par la Chambre d'agriculture. PHOTO C.-C. G.

veau local : Facebook, « Sud Ouest », « Charente Libre », etc. Les inscriptions seront closes en avril 2020. Trente-six demandes ont d'ores et déjà été reçues.

Points de trésorerie

Le maire, Lilian Jousson, a ensuite évoqué le renouvellement de la ligne de trésorerie de 30 000 euros auprès du Crédit agricole au taux de 1,5 % sans frais de dossier ; un point voté à l'unanimité par les élus. Sur demande de la trésorerie, des créances éteintes pour un montant d'environ 400 euros dont 150 euros

de garderie, etc. ont été abordées par les élus et votées à l'unanimité. Puis Lilian Jousson a proposé que le personnel non titulaire soit autorisé à effectuer des heures complémentaires et supplémentaires en fonction de la charge de travail. Accord unanime des élus.

Concernant le changement de propriétaire à l'Ibérica, la signature de l'acte de vente devrait avoir lieu le 18 octobre. L'établissement devrait fermer le 17 octobre au soir pour une réouverture le 3 ou le 4 novembre.

C.-C. G.